



## Le contrôle budgétaire de la masse salariale

### Durée

2 ou 3 jours

### Publics visés

- Secrétaires comptables
- Techniciens de paies
- Responsables RH

### Prérequis

Connaissance de base en gestion de la paie

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, tableau, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

La masse salariale représente environ 80% des dépenses budgétaires des établissements sociaux et médico-sociaux. Dans un contexte de financements publics limités et de pénurie de personnel, le pilotage de cette masse salariale est déterminant pour gérer au mieux l'adéquation entre les ressources financières et les ressources humaines. Cette formation permettra au personnel des services RH de connaître les outils règlementaires de contrôle de la masse salariale demandé par les autorités de contrôle ainsi que le calendrier, et de planifier l'organisation des travaux en lien avec les services financiers.



### Objectifs et compétences visées

Connaître l'environnement règlementaire, les états obligatoires et les contraintes financières qui encadrent le suivi de la masse salariale dans les ESSMS.



### Contenu de la formation

#### 1. Mode de financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

- Définition de l'ESSMS dans le code de l'action sociale et des familles
- Les différentes catégories d'établissement
- La tarification des ESSMS et les modalités de prise en compte de la masse salariale
  - Procédure contradictoire
  - Procédure de contractualisation (CPOM)
- Les enveloppes limitatives des pouvoirs publics
- Le mode d'évolution des conventions collectives

#### 2. L'attribution des financements aux ESSMS

- Définition des dépenses du groupe 2
- La tarification annuelle (BP)
  - Préparation de la masse salariale dans le budget prévisionnel
  - Le calendrier
- La tarification pluriannuelle (EPRD)

#### 3. Le contrôle de la consommation des financements par les autorités de tarification

- Le compte administratif (CA)
- L'état réalisé des dépenses et des recettes (ERRD)

#### 4. Le pilotage de la masse salariale en cours d'année

- Le contexte actuel : évolution des conventions collectives et pénuries de personnel
- Calcul et utilisation des ratios de la masse salariale
- Projection des indemnités de fin de carrière

#### 5. Synthèse et conclusion